

DELIBERATION N°42/2021

Le **Mardi 29 juin 2021** à 9h45, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 17/06/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel			x	TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck			x	CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			x	CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			x	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	x			JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel			x	MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	x			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier			x	FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul			x	BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEAISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian	x			RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEAISE	FRAISSARD Jean-Claude			x	CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry			x	BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre		x		BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie		x			
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie	x			Mithieux Lionel	

TOTAL	13	3	11	0
TOTAL VOTANTS	16			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210629-DEL42-2021-DE
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

DELIBERATION N°42/2021

Objet : ACQUISITION

Opération 20 493 : SAINT JEAN DE MAURIENNE - Collège St Joseph

Demandeur : Saint JEAN de MAURIENNE

Axe : Revitalisation centre Bourg

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La ville de St Jean de Maurienne sollicite l'EPFL afin d'acquérir une partie du foncier du collège St Joseph dont l'association propriétaire est vendeuse. Cette acquisition permettra de redynamiser le centre-ville : les annexes de l'église auront vocation à accueillir des stages avec logements, salle de travail ; l'ancienne maison diocésaine se transformera en résidence séniors ; le parc « clos Carloz » sera agrandi au bénéfice de tous les habitants. Il est précisé que France Domaine a estimé cet ensemble à 1 996 000 € mais qu'un accord a été trouvé au prix de 1 150 000 €.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
St Jean de Maurienne	AM n° 124 à 127 et 135 à 138	Diverses	16 671 m ²	Bâtiments et annexes	Ua	1 150 000 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Le 02/07/2021
 Le Président
 Jean-Marc LÉOUTRE



VOTE :	
Pour	16
Contre	0
Abstentions	0

Accusé de réception en préfecture
 073-487899056-20210629-DEL42-2021-DE
 Date de télétransmission : 02/07/2021
 Date de réception préfecture : 02/07/2021